

Présentation du

Programme triennal d'immobilisations 2015-2017

à la Commission sur les finances et l'administration

Le 4 novembre 2014

Montréal 

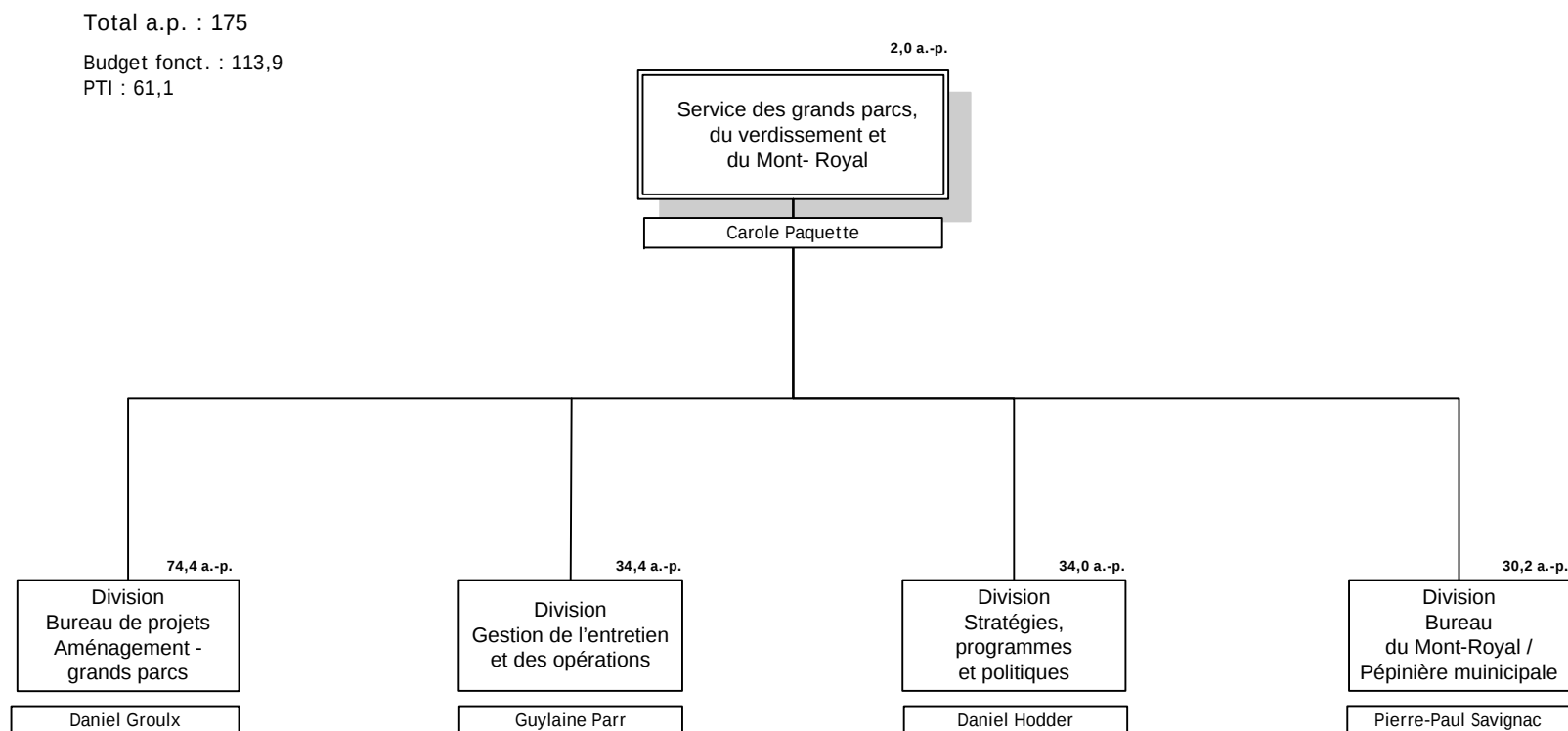
Plan de présentation

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

- ☐ Organigramme 2015
- ☐ Mission
- ☐ Enjeux
- ☐ Faits saillants – PTI 2015-2017 parc catégorie d'actifs
- ☐ Faits saillants – PTI 2015-2017 à la charge des contribuables
- ☐ Réalisations 2014
- ☐ Liste des programmes
- ☐ Liste des projets
- ☐ Priorités du PTI 2015-2017
- ☐ Impacts sur le budget de fonctionnement
- ☐ Annexe : Sommaires + Fiches PTI 2015-2017

Organigramme 2015

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal



Mission

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

En tant qu'acteur majeur dans l'aménagement d'une ville qui préserve son environnement, le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal a comme mission :

- d'améliorer la qualité de vie des Montréalais et des visiteurs par la protection, le développement, l'aménagement et la gestion de parcs, d'espaces verts, de milieux naturels, de places publiques ou de parcours urbains. Ces lieux assurent un ensemble de services écologiques favorisant notamment la détente, le ressourcement, la convivialité des déplacements et le loisir;
- de mettre en œuvre le plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal;
- de réaliser le verdissement du domaine public et d'inciter celui-ci sur le domaine privé;
- d'assurer la protection et la mise en valeur des paysages;
- de travailler à l'amélioration de l'ensemble du milieu urbain.

Le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal réalise sa mission par le biais d'une approche de développement intégré, en concertation avec les autres directions et arrondissements, et en partenariat avec le milieu. Il intègre dans ses modèles de fonctionnement les notions de créativité et d'innovation ainsi que les principes reconnus du développement durable.

Enjeux

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

- Élaborer un plan stratégique des investissements et prioriser les travaux à réaliser à court, moyen et long termes pour mettre à niveau nos actifs dans les grands parcs afin de maintenir et de bonifier le service à la clientèle.
- Poursuivre la lutte à l'agrile du frêne et la mise en œuvre du Plan d'action canopée visant à augmenter de 20 % à 25 % le couvert arborescent de la ville.
- Mettre en place les mesures visant à protéger les milieux naturels et à augmenter de 6% à 8%, en milieu terrestre, la cible visée par la Politique.
- Réaliser les trois projets prioritaires des legs du 375^e anniversaire de Montréal, soit la Promenade urbaine fleuve-montagne, les Parcours découverte du Mont-Royal et le Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM).
- Protéger et mettre en valeur nos sites patrimoniaux déclarés, tels que le parc du Mont-Royal et le parc-nature du Bois-de-Saraguay.
- Maintenir le support en expertise spécialisée (terrains sportifs) aux arrondissements et aux services centraux.
- Élaborer un projet de ferme et d'agriculture urbaine au parc Angrignon.
- Réaliser des aménagements d'espaces publics à statut patrimonial ou civique, tels que la place du Canada, le square Viger, le chemin de ceinture du Mont-Royal.

Faits saillants

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

PTI 2015-2017 : 202,3 M\$

- Ces investissements permettront le rattrapage important à consentir pour la mise à niveau de nos actifs dans les grands parcs et d'augmenter le verdissement dans la ville.
- Des dépenses de 130 M\$ (64,3 %) pour la protection de nos infrastructures, de nos installations et de nos équipements dans les parcs, et de 72 M\$ pour le développement (35,7 %).

PTI 2015-2017 par catégories d'actifs
(en milliers de dollars)

CATÉGORIES D'ACTIFS	2015			2016			2017			2015-2017		
	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total
CONSEIL MUNICIPAL												
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	14 078,0	1 000,0	15 078,0	13 825,0	2 250,0	16 075,0	19 170,0	2 750,0	21 920,0	47 073,0	6 000,0	53 073,0
Autres éléments de l'actif	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total :	14 078,0	1 000,0	15 078,0	13 825,0	2 250,0	16 075,0	19 170,0	2 750,0	21 920,0	47 073,0	6 000,0	53 073,0
pourcentage relatif ==>	93,4 %	6,6 %		86,0 %	14,0 %		87,5 %	12,5 %		88,7 %	11,3 %	
CONSEIL AGGLOMÉRATION												
Infrastructures routières	6 564,0	0,0	6 564,0	11 961,0	0,0	11 961,0	12 440,0	0,0	12 440,0	30 965,0	0,0	30 965,0
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	16 660,0	23 563,0	40 223,0	21 692,0	26 839,0	48 531,0	13 668,0	15 872,0	29 540,0	52 020,0	66 274,0	118 294,0
Autres éléments de l'actif	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total :	23 224,0	23 563,0	46 787,0	33 653,0	26 839,0	60 492,0	26 108,0	15 872,0	41 980,0	82 985,0	66 274,0	149 259,0
pourcentage relatif ==>	49,6 %	50,4 %		55,6 %	44,4 %		62,2 %	37,8 %		55,6 %	44,4 %	
CATÉGORIES D'ACTIFS												
GLOBAL												
Infrastructures routières	6 564,0	0,0	6 564,0	11 961,0	0,0	11 961,0	12 440,0	0,0	12 440,0	30 965,0	0,0	30 965,0
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	30 738,0	24 563,0	55 301,0	35 517,0	29 089,0	64 606,0	32 838,0	18 622,0	51 460,0	99 093,0	72 274,0	171 367,0
Autres éléments de l'actif	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total :	37 302,0	24 563,0	61 865,0	47 478,0	29 089,0	76 567,0	45 278,0	18 622,0	63 900,0	130 058,0	72 274,0	202 332,0
pourcentage relatif ==>	60,3 %	39,7 %		62,0 %	38,0 %		70,9 %	29,1 %		64,3 %	35,7 %	

Faits saillants (suite)

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

PTI 2015-2017 : 202,3 M\$

- Au net, un montant de 198,5 M\$ sera à la charge des contribuables, soit 98 % du PTI planifié.
- 53,1 M\$ (27 %) des investissements prévus par le Service relèvent du conseil municipal alors que 145,5 M\$ (73 %) relèvent du conseil d'agglomération.

(en milliers de dollars)

MODES DE FINANCEMENT	2015			2016			2017			2015-2017		
	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total
Programmation déposée	15 078,0	46 787,0	61 865,0	16 075,0	60 492,0	76 567,0	21 920,0	41 980,0	63 900,0	53 073,0	149 259,0	202 332,0
Source de financement externe												
Transferts (subventions)	-	(3 774,0)	(3 774,0)	-	-	-	-	-	-	-	(3 774,0)	(3 774,0)
Contributions des promoteurs												
Autres revenus												
	-	(3 774,0)	(3 774,0)	-	-	-	-	-	-	-	(3 774,0)	(3 774,0)
Montant à la charge des contribuables	15 078,0	43 013,0	58 091,0	16 075,0	60 492,0	76 567,0	21 920,0	41 980,0	63 900,0	53 073,0	145 485,0	198 558,0

Volet protection

- Construction d'un chalet d'accueil au parc Maisonneuve, réfection du champ de pratique du golf et aménagement d'un sentier polyvalent.
- Amélioration du chalet, aménagement d'un mini-soccer et autres travaux au parc La Fontaine.
- Réhabilitation de sentiers, travaux d'entretien majeurs des bâtiments et aménagement d'un observatoire à tortues au parc-nature du Cap Saint-Jacques.
- Drainage des terres agricoles du Bois-de-la-Roche.
- Réaménagement du secteur ouest de la Clairière du parc du Mont-Royal (phase 2 du lac aux Castors).
- Préparation du projet de réaménagement des aires de jeu et de réfection des terrains de tennis au parc Jeanne-Mance.

Réalisations 2014 (suite)

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

- Terrains sportifs :
 - Aménagement d'un terrain de soccer extérieur et du revêtement de 2 terrains de soccer intérieurs au Centre de soccer au Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM).
 - Réaménagement de la piste d'athlétisme, du terrain de soccer-football et de l'aire d'entraînement au Centre sportif Claude-Robillard.
 - Parc locaux : aménagement de trois terrains de soccer synthétiques, de cinq aires d'entraînement et de deux aires de jeu.

Volet développement

- Poursuite des travaux d'aménagement du Complexe environnemental Saint-Michel afin de donner accès à la population au centre du site pour le 375^e anniversaire de Montréal.

PTI 2015-2017

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

Programmes

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION				Réalizations antérieures				Budget original	PTI 2015-2017			
N°	PROGRAMME	N° de fiche		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
GRANDS PARCS, DU VERDISSEMENT ET MONT ROYAL	32400	Programme de mise en valeur des milieux naturels	15_2101_002	-	-	-	-	-	8 000,0	8 000,0	8 000,0	24 000,0
	34250	Programme de Réaménagement du parc du Mont-Royal	15_2101_004	1 662,0	1 788,0	7 779,0	3 116,0	13 500,0	8 439,0	7 985,0	7 890,0	24 314,0
	34300	Réaménagement du réseau des grands parcs	15_2101_001	682,0	1 040,0	3 646,0	6 526,0	10 500,0	12 774,0	15 400,0	17 550,0	45 724,0
	34700	Plan d'action canopée 2012-2021	15_2101_007	-	-	77,0	-	750,0	7 000,0	7 000,0	7 000,0	21 000,0
Total :				2 344,0	2 828,0	11 502,0	9 642,0	24 750,0	36 213,0	38 385,0	40 440,0	115 038,0

* Il est à noter que des sommes PTI dépensées par le SGPVMR n'apparaissent pas au bilan comptable. Ainsi, il faut tenir compte que le SGPVMR a versé aux arrondissements, à partir de son enveloppe PTI, les sommes de 1 696 700 \$ en 2012 et de 817 700 \$ pour financer les efforts supplémentaires de plantation dans le cadre du projet de Plan canopée.

Priorités du PTI 2015-2017

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

Programmes

PTI 2015-2017

Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion intégré pour la Forêt urbaine afin de répondre aux enjeux que soulèvent la lutte contre l'agrile du frêne et le renforcement de la canopée à Montréal (20 % à 25 %). 21 M\$

Finaliser l'audit des grands parcs, élaborer un plan stratégique des investissements à court, moyen et long termes et réaliser de travaux pour le maintien en bon état des installations et des aménagements existants permettant d'offrir aux résidents une programmation d'activités et de services de haut calibre. 45,7 M\$

Dans le cadre du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal, poursuivre les travaux d'aménagement et développer une approche stratégique de gouvernance visant à rendre la montagne plus accessible et accueillante. 20 M\$

Augmenter de 6 % à 8 % la cible visée par la Politique de protection des milieux naturels pour l'acquisition de terrains dans les écoterritoires et mettre en œuvre le plan de protection et d'aménagement du parc-nature du Bois-de-Saraguay. 24 M\$

PTI 2015-2017

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

Projets

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	N°	PROJET	No Fiche	Coûts fiches	PTI 2015-2017 (brut)				Source externe de financement	Ultérieur au PTI 2015-2017	Source externe de financement	Total projet net
				Avant 2015	2015	2016	2017	Total	2015-2017	2018 et +	2018 et +	
GRANDS PARCS, DU VERDISSEMENT ET MONT ROYAL	32125	Aménagement du Complexe environnemental de Saint-Michel	15_2101_003	11 683,0	15 563,0	18 839,0	7 872,0	42 274,0	0,0	0,0	0,0	53 957,0
	34305	Parc des Rapides	15_2101_008	0,0	500,0	250,0	1 750,0	2 500,0	0,0	2 200,0	0,0	4 700,0
	34306	Pôle d'accueil du parc Angrignon - ferme et agriculture urbaine	15_2101_009	0,0	500,0	2 000,0	1 000,0	3 500,0	0,0	17 500,0	0,0	21 000,0
	34400	Legs du 375e - Parcours découverte du Mont Royal	15_2101_005	205,0	2 525,0	5 132,0	398,0	8 055,0	0,0	0,0	0,0	8 260,0
	36400	Legs du 375e - Promenades urbaines	15_2101_006	494,0	6 564,0	11 961,0	12 440,0	30 965,0	0,0	0,0	0,0	31 459,0
Total :				12 382,0	25 652,0	38 182,0	23 460,0	87 294,0	0,0	19 700,0	0,0	119 376,0

Priorités du PTI 2015-2017 (suite)

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

Projets

PTI 2015-2017

Développer les trois projets prioritaires prévus dans les legs du 375^e anniversaire de Montréal :

- Promenade urbaine fleuve-montagne : 31 M\$
- Compléter l'aménagement du pourtour du Complexe environnemental Saint-Michel et une portion du secteur plaine/boisé 42 M\$
- Réaliser la mise en place des Parcours découverte sur le mont Royal 8 M\$

Au parc Angrignon, élaborer un projet de ferme urbaine novateur et exemplaire en termes de développement durable, comprenant des activités liées à l'agriculture urbaine. 3,5 M\$

Impacts sur le budget de fonctionnement 2015

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

- Plan de gestion intégré de la Forêt urbaine : 5,2 M\$ et ajout de 5 p.a.
- Promenade urbaine fleuve-montagne : 225,0 \$ pour la concertation du milieu.

Annexe

Sommaire et fiches PTI 2015-2017

SOMMAIRE PAR FICHE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (2015 - 2017)

NOM DU SERVICE OU DE L'UNITÉ D'AFFAIRES: Grands parcs, verdissement et Mont-Royal

(En milliers de \$)

N° de fiche	N° Projet / Programme	Intitulé Projet	Projet / Programme	Coût Total						Budget de fonctionnement	
				2015	2016	2017	Total PTI	Ulérieur	Total	Récurrent	Ponctuel
15_2101_002	32400	Programme de mise en valeur des milieux naturels	Programme	8 000	8 000	8 000	24 000	-	24 000	-	-
15_2101_004	34250	Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal	Programme	8 439	7 985	7 890	24 314	-	24 314	-	-
15_2101_001	34300	Réaménagement du réseau des grands parcs	Programme	12 774	15 400	17 550	45 724	-	45 724	-	-
15_2101_007	34700	Plan d'action canopée 2012-2021	Programme	7 000	7 000	7 000	21 000	-	21 000	7 702	2 400
15_2101_003	32125	Aménagement du Complexe environnemental Saint-Michel	Projet	15 563	18 839	7 872	42 274	-	42 274	-	-
15_2101_008	34305	Parc des Rapides	Projet	500	250	1 750	2 500	2 200	4 700	43	-
15_2101_009	34306	Pôle d'accueil du parc Angrignon - ferme et agriculture urbaine	Projet	500	2 000	1 000	3 500	17 500	21 000	427	-
15_2101_005	34400	Legs du 375e - Parcours découverte du mont Royal	Projet	2 525	5 132	398	8 055	-	8 055	-	-
15_2101_006	36400	Legs du 375e - Promenades urbaines	Projet	6 564	11 961	12 440	30 965	-	30 965	-	-
TOTAL				61 865	76 567	63 900	202 332	19 700	222 032	8 172	2 400

SOMMAIRE PAR FICHE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (2015 - 2017)

NOM DU SERVICE OU DE L'UNITÉ D'AFFAIRES: Grands parcs, verdissement et Mont-Royal

(En milliers de \$)

N° de fiche	N° Projet / Programme	Intitulé Projet	Projet / Programme	Coût net pour la ville					
				2015	2016	2017	Total PTI	Ultérieur	Total
15_2101_002	32400	Programme de mise en valeur des milieux naturels	Programme	8 000	8 000	8 000	24 000	-	24 000
15_2101_004	34250	Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal	Programme	4 665	7 985	7 890	20 540	-	20 540
15_2101_001	34300	Réaménagement du réseau des grands parcs	Programme	12 774	15 400	17 550	45 724	-	45 724
15_2101_007	34700	Plan d'action canopée 2012-2021	Programme	7 000	7 000	7 000	21 000	-	21 000
15_2101_003	32125	Aménagement du Complexe environnemental Saint-Michel	Projet	15 563	18 839	7 872	42 274	-	42 274
15_2101_008	34305	Parc des Rapides	Projet	500	250	1 750	2 500	2 200	4 700
15_2101_009	34306	Pôle d'accueil du parc Angrignon - ferme et agriculture urbaine	Projet	500	2 000	1 000	3 500	17 500	21 000
15_2101_005	34400	Legs du 375e - Parcours découverte du mont Royal	Projet	2 525	5 132	398	8 055	-	8 055
15_2101_006	36400	Legs du 375e - Promenades urbaines	Projet	6 564	11 961	12 440	30 965	-	30 965
TOTAL				58 091	76 567	63 900	198 558	19 700	218 258

FICHE DE PLANIFICATION DU PTI PAR PROJET / PROGRAMME - PTI 2015-2017

N° Fiche :

15_2101_001

IDENTIFICATION

34300	Réaménagement du réseau des grands parcs	Programme ●	Projet ○	D ▼	Ce qui correspond à un niveau de coûts avec des variations de l'ordre 50% à 100%
				Classe de l'estimation des coûts	
Requérant N°: 2101	Grands parcs, verdissement et Mont-Royal	Responsable du projet Groulx, Daniel		Fiches liées N°	Commentaires
		Directeur de service Paquette, Carole			

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Nature du projet	ARRONDISSEMENTS (Localisation des travaux)		
	Ahuntsic-Cartierville		et d'autres arrondissements
	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve		
	Rosemont-La Petite-Patrie		
	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension		

COÛT DU PROJET (En milliers \$)

Dévelop. / protection	Compétence	2015	2016	2017	Total PTI	Ulérieur	Total
Protection	Corpo	5 278	5 005	10 190	20 473		20 473
Protection	Agglo	7 496	10 395	7 360	25 251		25 251
Protection	Agglo				-		-
Coût total		12 774	15 400	17 550	45 724	-	45 724

Justification et bénéfices du projet

Sources externes de financement

Le réseau des grands parcs offre un service direct aux citoyens et constitue pour eux des lieux privilégiés d'activités variées et, de plus, ils contribuent grandement à l'embellissement et à l'attractivité de Montréal. Ils desservent une population résidant dans leur environnement immédiat tout autant que celle provenant de tout le territoire montréalais. Ces grands parcs se distinguent par leur taille, leur âge, la diversité des équipements qui s'y trouvent, leur personnalité distincte et entraînent des investissements importants pour en assurer la conservation, la mise en oeuvre et la restauration.	Subvention dette:				-		-
	Subvention comptant:				-		-
	Dépôts des promoteurs:				-		-
	Coût net pour la Ville	12 774	15 400	17 550	45 724	-	45 724
Le réseau des grands parcs de Montréal offre aux citoyens une variété d'activités de plein air, de loisir actif, de contact avec la nature et d'éducation à l'environnement. Composé depuis peu de 25 grands parcs dont 19 sont ouverts au public, ils sont répartis sur tout le territoire de l'agglomération de Montréal, de la pointe est de l'île avec le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies à la pointe ouest avec le parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Du total, 16 sont de compétence d'agglomération alors que les 9 autres relèvent du conseil de Ville.	Coût net du projet	Avant 2015	PTI 2015 - 2017			Après 2017	Total Projet
Couvrant 2 200 hectares, le réseau représente environ 50 % de la superficie totale des parcs de l'agglomération montréalaise.			45 724			-	45 724

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (En milliers \$)

Dépenses récurrentes	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ressources humaines						
Autres familles de dépenses						
Total (récurrent)	-	-	-	-	-	-
Nombre années / personnes						
Total A/P (récurrent)	-	-	-	-	-	-

Dépenses ponctuelles	2015	2016	2017	Total	2018	ultérieur
Ressources humaines				-		
Autres familles de dépenses				-		
Total	-	-	-	-	-	-
Nombre années / personnes						

Planification du projet

Échéance	Commentaires	MONTAGE FINANCIER (à l'usage exclusif du service des finances)						
Plans et Devis		Emprunt	Paiement au comptant					
Début des travaux								
Fin des travaux		- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

FICHE DE PLANIFICATION DU PTI PAR PROJET / PROGRAMME - PTI 2015-2017

N° Fiche : 15_2101_002

IDENTIFICATION

À venir	Programme de mise en valeur des milieux naturels	Programme	Projet	Classe de l'estimation des coûts	Ce qui correspond à un niveau de coûts avec des variations de l'ordre 50% à 100%
Requérant N°: 2101	Grands parcs, verdissement et Mont-Royal	Responsable du projet	Hodder, Daniel	Fiches liées N°	Commentaires
		Directeur de service	Paquette, Carole		

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Nature du projet	Pierrefonds-Roxboro						
En 2004, la Ville de Montréal se dotait d'une Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels visant à protéger la mosaïque d'habitats et la biodiversité à Montréal, tout en favorisant le contact entre le citoyen et la nature. Dans cet esprit, la Ville s'est donné l'objectif de faire passer de 3,1 % à 6 % le pourcentage de milieux naturels protégés à l'intérieur des terres de l'agglomération. La Politique propose divers moyens pour y parvenir, notamment : - l'établissement d'un cadre réglementaire soutenant les objectifs de protection; - la concertation auprès de développeurs publics et privés, en collaboration avec des ONG de conservation, pour accroître la valorisation des milieux naturels à l'intérieur même des projets immobiliers; - la mise en place d'une gestion écologique des milieux naturels dans les grands parcs, ainsi que dans certains parcs locaux en collaboration avec les arrondissements.	L'Île-Bizard-Sainte-Genève						
	Sélection de l'arrondissement						
	Sélection de l'arrondissement						
	COÛT DU PROJET (En milliers \$)						
Dévelop. / protection	Compétence	2015	2016	2017	Total PTI	Ulérieur	Total
Protection	Agglo	8 000	8 000	8 000	24 000		24 000
Protection	Agglo				-		-
Protection	Agglo				-		-
Coût total		8 000	8 000	8 000	24 000	-	24 000

En premier lieu, le Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal cible des terrains en cohérence avec les objectifs de la Politique. Il octroie par la suite à l'ONG Nature-Action Québec le mandat de proposer un projet de conservation qui prévoit les transactions de gré à gré avec les propriétaires concernés. Finalement, le Service de gestion et de la planification immobilière, responsable notamment de l'évaluation de la valeur marchande des terrains, met en œuvre le processus de transaction.

Des montants peuvent aussi être alloués à l'aménagement des milieux protégés s'il y a lieu.

Justification et bénéfices du projet

Les Montréalais sont fortement mobilisés en faveur de la protection du patrimoine naturel de leur ville. Dans la perspective de concilier développement et conservation, la protection de sites d'intérêt écologique permet d'augmenter la superficie totale de milieux naturels protégés et de préserver la biodiversité de Montréal, ainsi que d'agrandir et de créer de nouveaux parcs au bénéfice des citoyens et des visiteurs.	Sources externes de financement						
Lieux de détente et de loisirs en plein air, les parcs sont bénéfiques pour la santé tant physique que psychologique. Les parcs sont très appréciés des citoyens et constituent des composantes essentielles de la qualité de vie en ville. Les écosystèmes sains fournissent aussi des services cruciaux telles la purification de l'air, la régulation des eaux de ruissellement, ainsi que la production alimentaire et d'eau potable. Il a été démontré que, de façon générale, la proximité aux parcs accroît la valeur foncière des propriétés avoisinantes. En outre, dans le cadre de l'étude « Le capital écologique du Grand Montréal » de la Fondation David-Suzuki et de Nature-Action Québec (2013), la valeur économique de neuf services écologiques de la Ceinture verte du Grand Montréal a été évaluée à 4,3 milliards de dollars par an et la valeur actualisée du capital naturel de la Ceinture verte sur un horizon de 20 ans est estimée à 63,9 milliards de dollars.	Subvention dette:				-		-
Après dix ans de mise en œuvre de la Politique, Montréal protège 5,86 % du territoire intérieur de l'agglomération. Trois nouveaux grands parcs ont été créés et plusieurs parcs-nature ont été agrandis. La cible de 6 % est presque atteinte, mais la Ville, à l'instar des Montréalais, aspire maintenant à la dépasser, voire à atteindre 8 % de milieux naturels protégés.	Subvention comptant:				-		-
Planification	Dépôts des promoteurs:				-		-
Concernant le PTI 2015-2017, des acquisitions sont à prévoir dans les écoterritoires suivants : Coulée verte du Ruisseau Bertrand Rapides du Cheval Blanc Corridor écoforestier de la rivière à l'Orme (Bois Angel) Corridor écoforestier de l'île Bizard Coulée verte du ruisseau De Montigny (îles Rochon et Gagné)	Coût net pour la Ville	8 000	8 000	8 000	24 000	-	24 000
Travaux d'aménagement	Coût net du projet	Avant 2015	PTI 2015 - 2017			Après 2017	Total Project
Parc-nature du Bois-de-Saraguay : Phase I - Aménagement des sentiers Polo, Paton et tertiaire (3,000 KS)			24 000			-	24 000

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (En milliers \$)

Dépenses récurrentes	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ressources humaines						
Autres familles de dépenses						
Total (récurrent)	-	-	-	-	-	-
Nombre années / personnes						
Total A/P (récurrent)	-	-	-	-	-	-
Dépenses ponctuelles	2015	2016	2017	Total	2018	ultérieur
Ressources humaines				-		
Autres familles de dépenses				-		
Total	-	-	-	-	-	-
Nombre années / personnes				-		

Planification du projet

Échéance	Commentaires	MONTAGE FINANCIER (à l'usage exclusif du service des finances)						
Plans et Devis		Emprunt	Païement au comptant					
Début des travaux								
Fin des travaux		- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

FICHE DE PLANIFICATION DU PTI PAR PROJET / PROGRAMME - PTI 2015-2017

N° Fiche : 15_2101_003

IDENTIFICATION									
32125	Aménagement du Complexe environnemental Saint-Michel				Programme	Projet	D	Ce qui correspond à un niveau de coûts avec des variations de l'ordre 50% à 100%	
UNITÉ D'AFFAIRES							Classe de l'estimation des coûts		
Requérant N°: 2101	Grands parcs, verdissement et Mont-Royal				Responsable du projet		Massicotte, Marie-Claude		
					Directeur de service		Paquette, Carole		
Fiches liées N°					Commentaires				
DESCRIPTION GÉNÉRALE					ARRONDISSEMENTS (Localisation des travaux)				
Nature du projet					Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension				
Les travaux proposés au PTI 2015-2017 dans le cadre de ce programme permettront de finaliser la Couronne et d'entreprendre l'aménagement du Centre pour en livrer une partie à la population à l'occasion du 375e de Montréal. La Couronne comprend 17 entrées et la voie multifonctionnelle de 5 km qui permet de relier les pôles culturel, sportif et industriel / commercial et le centre du parc aux quartiers Saint-Michel et André-Grasset. Les travaux proposés en 2015-2017 sur la Couronne compléteront ou amélioreront les aménagements existants et se décrivent comme suit : - Entrées : Aménagement des nouvelles entrées et réfection d'entrées existantes, incluant mobilier, plantation, signalisation; - Voie polyvalente : amélioration du drainage, resurfacing, ajout de mobilier et de plantation, signalisation, interprétation; - Secteur Papineau : aménagement complet, sentiers, traitement du talus Papineau, ouvrages de gestion écologique du ruissellement, mobilier, plantation, signalisation, interprétation; Le Centre comprend 4 secteurs à aménager (Plaine/Boisé, Lac, Amphithéâtre et Terrasses) et 4 repères visuels à construire, éléments importants du plan directeur d'art public du CESM. Les investissements prévus en 2015-2017 concernent principalement le secteur Plaine / Boisé, mais également le Lac et les repères. Ils comprennent : - Plaine / Boisé : nivellement, drainage, sentiers et fossés de drainage, espace de rencontre, installation d'une œuvre d'art, mobilier, signalisation, interprétation, plantation; - Repères : conception des 4 repères et réalisation du repère 1 (phase 1) - Soutien professionnel par les ententes-cadres (arpentage, génie-conseil, laboratoire, signalisation-signalétique-design industriel) et par les contrats de conception (secteur Papineau, entrées, déplacements, végétalisation, etc.) - Lac : travaux d'écaillage et de stabilisation des falaises, conception des aménagements du lac.					Sélection de l'arrondissement				
					Sélection de l'arrondissement				
					Sélection de l'arrondissement				
COÛT DU PROJET (En milliers \$)									
Dévelop. / protection		Compétence	2015	2016	2017	Total PTI	Ultimeur	Total	
Protection	Agglo		5 081	7 190	3 309	15 580		15 580	
Développement	Agglo		10 482	11 649	4 563	26 694		26 694	
Protection	Agglo					-		-	
Coût total			15 563	18 839	7 872	42 274	-	42 274	
Justification et bénéfices du projet									
Sources externes de financement									
Subvention dette:						-		-	
Subvention comptant:						-		-	
Dépôts des promoteurs:						-		-	
Coût net pour la Ville			15 563	18 839	7 872	42 274	-	42 274	
Coût net du projet			Avant 2015	PTI 2015 - 2017			Après 2017	Total Projet	
			11 683,0	42 274			-	53 957	
IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (En milliers \$)									
Dépenses récurrentes		2015	2016	2017	2018	2019	2020		
Ressources humaines									
Autres familles de dépenses									
Total (récurrent)		-	-	-	-	-	-		
Nombre années / personnes									
Total A/P (récurrent)		-	-	-	-	-	-		
Dépenses ponctuelles		2015	2016	2017	Total	2018	ultérieur		
Ressources humaines					-				
Autres familles de dépenses					-				
Total		-	-	-	-	-	-		
Nombre années / personnes					-				
Planification du projet									
Échéance		Commentaires							
Plans et Devis									
Début des travaux									
Fin des travaux									
MONTAGE FINANCIER (à l'usage exclusif du service des finances)									
Emprunt		Paiement au comptant							
-		-		-	-	-	-	-	-



FICHE DE PLANIFICATION DU PTI PAR PROJET / PROGRAMME - PTI 2015-2017

N° Fiche : 15_2101_005

IDENTIFICATION

34400	Legs du 375e - Parcours découverte du mont Royal	Programme ○	Projet ●	D ▼	Ce qui correspond à un niveau de coûts avec des variations de l'ordre 50% à 100%
UNITÉ D'AFFAIRES					
Requérant 2101	N°: Grands parcs, verdissement et Mont-Royal	Responsable du projet Massicotte, Marie-Claude	Directeur de service Paquette, Carole	Fiches liées N°	Commentaires

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Nature du projet	ARRONDISSEMENTS (Localisation des travaux)
Sis à l'intérieur des limites du site patrimonial déclaré du Mont-Royal, le projet d'ensemble des Parcours découverte du mont Royal vise notamment à décloisonner les grandes propriétés publiques et institutionnelles qui s'y trouvent, à les unir d'une façon plus tangible : le Parc du Mont-Royal, le Parc du Troisième sommet, le Bois Summit (Ville de Westmount), le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, le cimetière Mont-Royal, l'Université de Montréal, l'Université McGill et l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal.	Ville-Marie
Déoulant directement des objectifs du Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal, le concept d'ensemble des Parcours découverte du mont Royal est basé sur deux grands axes d'intervention : d'abord, améliorer l'accessibilité aux différents lieux compris dans le site patrimonial déclaré du Mont-Royal, ce qui implique des interventions aux seuils, aux cheminements et aux pôles de services, puis favoriser la découverte des multiples joyaux culturels et naturels de ce site, particulièrement ceux moins connus.	Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
	Sélection de l'arrondissement
	Sélection de l'arrondissement

COÛT DU PROJET (En milliers \$)							
Dévelop./ protection	Compétence	2015	2016	2017	Total PTI	Ulérieur	Total
Développement	Agglo	2 525	5 132	398	8 055		8 055
Protection	Agglo				-		-
Protection	Agglo				-		-
Coût total		2 525	5 132	398	8 055	-	8 055

Justification et bénéfices du projet							
Sources externes de financement							
Subvention dette:							
Subvention comptant:							
Dépôts des promoteurs:							
Coût net pour la Ville		2 525	5 132	398	8 055	-	8 055
Coût net du projet	Avant 2015	PTI 2015 - 2017				Après 2017	Total Projet
	205,0	8 055				-	8 260

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (En milliers \$)							
Dépenses récurrentes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Ressources humaines							
Autres familles de dépenses							
Total (récurrent)	-	-	-	-	-	-	-
Nombre années / personnes							
Total A/P (récurrent)	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses ponctuelles	2015	2016	2017	Total	2018	ultérieur	
Ressources humaines				-			
Autres familles de dépenses				-			
Total	-	-	-	-	-	-	-
Nombre années / personnes							

Planification du projet							
Échéance	Commentaires						
Plans et Devis							
Début des travaux							
Fin des travaux							

MONTAGE FINANCIER (à l'usage exclusif du service des finances)							
Emprunt	Paiement au comptant						
- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

N° Fiche : 15_2101_006

[illegible]

FICHE DE PLANIFICATION DU PTI PAR PROJET / PROGRAMME - PTI 2015-2017

N° Fiche : 15_2101_007

IDENTIFICATION

34700 Plan d'action canopée 2012-2021

Programme
●

Projet
○

A ▼
Classe de l'estimation des coûts

Ce qui correspond à un niveau de coûts avec des variations de l'ordre ±5%

UNITÉ D'AFFAIRES

Requérant
N°: 2101

Grands parcs, verdissement et Mont-Royal

Responsable du projet

Jutras, Pierre

Directeur de service

Paquette, Carole

Fiches liées N°

Commentaires

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Nature du projet

En adoptant, le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 (PDDCM), la Ville de Montréal a pris l'engagement d'étendre la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025. Pour atteindre cet objectif, il a été évalué que 2 333 hectares supplémentaires de canopée correspondant à 300 000 arbres, répartis à travers l'agglomération, seront nécessaires. Pour la Ville, la participation se décline comme suit : 142 000 arbres sur le domaine privé et 75 000 arbres sur le domaine public pour un total de 217 000 arbres. À cela s'ajoute l'accroissement généré par les programmes de plantation déjà en place dans les arrondissements, soit 23 000 arbres, portant le total pour la Ville à 240 000 arbres. La Ville a procédé à une étude de la canopée de son territoire qui a permis d'établir des objectifs en quantité d'arbres à planter selon le type d'occupation de sol. Sur le domaine public de la Ville, il est proposé que le PAC se décline en deux volets: un premier volet, ouvert annuellement à tous les arrondissements, permettra de compenser la perte de frênes. Selon l'enveloppe budgétaire disponible, un montant forfaitaire à déterminer sera versé pour le remplacement de chaque frêne abattu.

Le 2e volet, géré par le SGPMVR, concentrera sur une base annuelle les plantations du PAC dans 2 ou 3 arrondissements. Les plans de plantations ainsi que la réalisation des travaux seront confiés à l'entreprise privée. Afin de déterminer les arrondissements prioritaires, certains critères seront analysés dont l'indice de canopée, la proportion de frênes sur rue ainsi que le nombre potentiel d'arbres à planter. Sur le domaine privé (hors municipal), la Ville s'associe à un organisme à but non lucratif, SOVERDI, qui a regroupé au sein de l'Alliance de la forêt urbaine une quarantaine de partenaires impliqués dans la réalisation du PAC. L'entente prévoit un montant d'argent pour chaque arbre planté de 1,7 m et plus. Les arbres plantés par les membres de l'Alliance sont beaucoup plus petits que ceux plantés sur le domaine public. Par leur localisation, les arbres publics font face à des conditions extrêmes ce qui justifie leur plus gros calibre.

Les plantations du PAC seront concentrées dans les secteurs résidentiels, institutionnels, commerciaux, industriels, ainsi que les espaces verts. Le PAC vise l'équité environnementale pour tous.

Justification et bénéfices du projet

L'intervention sur le domaine public vise, dans un premier temps, le remplacement des frênes abattus par d'autres espèces d'arbres et ainsi maintenir la canopée. Par ailleurs, des efforts considérables seront déployés sur une période de 10 ans pour augmenter sensiblement la canopée arrondissement par arrondissement. En concentrant les plantations annuellement sur quelques arrondissements, il sera plus aisé pour le SGPMVR d'assurer la mise en oeuvre du projet qui ainsi nécessitera moins de main-d'œuvre. De plus, le fait de commencer par les arrondissements où les besoins sont les plus criants permettra de tirer profit de l'accroissement naturel de la canopée.

Sur le domaine privé, c'est par l'entremise d'une entente de partenariat avec SOVERDI et l'Alliance de la forêt urbaine que la Ville entend susciter les multiples collaborations nécessaires à la plantation de 142 000 arbres. Le financement municipal consenti au budget de fonctionnement vise à créer un effet catalyseur et ne couvre qu'une partie des coûts engendrés.

Rappelons que la forêt urbaine est une puissante infrastructure verte capable d'assainir l'air, de contrer les îlots de chaleur et la minéralisation du territoire, de favoriser la biodiversité, tout en soutenant la gestion des eaux pluviales et en donnant une valeur ajoutée non négligeable aux résidences. La Banque TD affirme que « les bienfaits totaux de la forêt montréalaise sur l'économie locale s'élèvent à 25 millions par année, soit environ 4 \$ par arbre ».

ARRONDISSEMENTS (Localisation des travaux)

Sélection de l'arrondissement

Sélection de l'arrondissement

Sélection de l'arrondissement

Sélection de l'arrondissement

COÛT DU PROJET (En milliers \$)

Dévelop. / protection	Compétence	2015	2016	2017	Total PTI	Ulérieur	Total
Protection	Corpo	6 700	7 000	7 000	20 700		20 700
Protection	Agglo	300			300		300
Protection	Agglo				-		-
Coût total		7 000	7 000	7 000	21 000	-	21 000

Sources externes de financement

Subvention dette:					-		-
Subvention comptant:					-		-
Dépôts des promoteurs:					-		-
Coût net pour la Ville		7 000	7 000	7 000	21 000	-	21 000
Coût net du projet	Avant 2015	PTI 2015 - 2017				Après 2017	Total Projet
		21 000				-	21 000

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (En milliers \$)

Dépenses récurrentes	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ressources humaines	215	219	224	228	233	237
Autres familles de dépenses	925	995	1 064	1 096	1 121	1 145
Total (récurrent)	1 140	2 354	3 642	4 966	6 320	7 702
Nombre années / personnes	2					
Total A/P (récurrent)	2	2	2	2	2	2
Dépenses ponctuelles	2015	2016	2017	Total	2018	ultérieur
Ressources humaines	300	300	300	900		
Autres familles de dépenses	500	500	500	1 500	150	1 675
Total	800	800	800	2 400	150	1 675
Nombre années / personnes	1			1		

Planification du projet

Échéance	Commentaires	MONTAGE FINANCIER (à l'usage exclusif du service des finances)						
Plans et Devis		Emprunt	Païement au comptant					
Début des travaux								
Fin des travaux				- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

FICHE DE PLANIFICATION DU PTI PAR PROJET / PROGRAMME - PTI 2015-2017

N° Fiche : 15_2101_008

IDENTIFICATION

34305	Parc des Rapides	Programme	Projet	D	▼	Ce qui correspond à un niveau de coûts avec des variations de l'ordre 50% à 100%
		☐	☒			

UNITÉ D'AFFAIRES

Requérant N°: 2101	Grands parcs, verdissement et Mont-Royal	Responsable du projet	Mario Masson	Fiches liées N°	Commentaires
		Directeur de service	Carole Paquette		

DESCRIPTION GÉNÉRALE

ARRONDISSEMENTS (Localisation des travaux)		
LaSalle		
Sélection de l'arrondissement		
Sélection de l'arrondissement		
Sélection de l'arrondissement		

Les projets projetés sont :

La construction d'un nouveau pavillon d'accueil dont les coûts de construction par le biais d'un concours de design est de 4,65 M\$

L'installation d'une oeuvre d'art commémorant le 100e anniversaire de fondation de LaSalle d'une valeur de 650 000 \$ dont 300 000 \$ proviennent d'une collecte de fonds et d'une contribution de l'arrondissement

Le déplacement de la piste cyclable existante pour permettre la localisation optimale de l'oeuvre d'art, valeur totale de 150 000 \$

COÛT DU PROJET (En milliers \$)

Dévelop. / protection	Compétence	2015	2016	2017	Total PTI	Ulérieur	Total
Développement	Corpo	500	250	1 750	2 500	2 200	4 700
Protection	Agglo				-		-
Protection	Agglo				-		-
Coût total		500	250	1 750	2 500	2 200	4 700

Justification et bénéfices du projet

Sources externes de financement

Subvention dette:				-		-
Subvention comptant:				-		-
Dépôts des promoteurs:				-		-
Coût net pour la Ville	500	250	1 750	2 500	2 200	4 700
Coût net du projet	Avant 2015	PTI 2015 - 2017			Après 2017	Total Projet
		2 500			2 200	4 700

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (En milliers \$)

Dépenses récurrentes	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ressources humaines						
Autres familles de dépenses	-	5	35	1	1	1
Total (récurrent)	-	5	40	41	42	43
Nombre années / personnes						
Total A/P (récurrent)	-	-	-	-	-	-
Dépenses ponctuelles	2015	2016	2017	Total	2018	ultérieur
Ressources humaines				-		
Autres familles de dépenses				-		
Total	-	-	-	-	-	-
Nombre années / personnes				-		

Planification du projet

Échéance	Commentaires	MONTAGE FINANCIER (à l'usage exclusif du service des finances)						
Plans et Devis	2016 2015 Concours d'architecture	Emprunt	Paiement au comptant					
Début des travaux	2017 Échéancier sous toutes réserves							
Fin des travaux	2017	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

FICHE DE PLANIFICATION DU PTI PAR PROJET / PROGRAMME - PTI 2015-2017

N° Fiche : 15_2101_009

IDENTIFICATION

34306	Pôle d'accueil du parc Angrignon - ferme et agriculture urbaine	Programme	Projet	D ▼	Ce qui correspond à un niveau de coûts avec des variations de l'ordre
		☐	☒		

UNITÉ D'AFFAIRES

Requérant N°: 2101	Grands parcs, verdissement et Mont-Royal	Responsable du projet Mario Masson			
		Directeur de service Carole Paquette		Fiches liées N°	Commentaires

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Nature du projet	ARRONDISSEMENTS (Localisation des travaux)		
	Sud-Ouest		
	<i>Sélection de l'arrondissement</i>		
	<i>Sélection de l'arrondissement</i>		
	<i>Sélection de l'arrondissement</i>		

Le projet consiste en l'actualisation et la mise en œuvre d'un secteur structurant du plan directeur du parc Angrignon, soit le secteur de l'ancienne petite ferme du parc (fermée depuis 2008), des anciens quartiers d'hiver, des stationnements voisins du métro et de l'accès au parc par le boulevard des Trinitaires par :

- la réalisation d'une ferme selon une nouvelle formule intégrant notamment la pratique et l'information en agriculture urbaine;
- la création d'un pôle d'accueil dans l'ancien bâtiment des quartiers d'hiver qui sera réaménagé, et qui inclura la réorganisation d'un petit clos d'entretien pour le parc;
- la réorganisation des sentiers du secteur entre le métro et la ferme;
- le réaménagement et le verdissement des stationnements.

La première phase du projet se concentrera sur le pôle d'accueil et la ferme urbaine.

Justification et bénéfices du projet

COÛT DU PROJET (En milliers \$)							
Dévelop. / protection	Compétence	2015	2016	2017	Total PTI	Ulérieur	Total
Développement	Corpo	500	2 000	1 000	3 500	17 500	21 000
Protection	Agglo				-		-
Protection	Agglo				-		-
Coût total		500	2 000	1 000	3 500	17 500	21 000

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (En milliers \$)							
Sources externes de financement							
Subvention dette:					-		-
Subvention comptant:					-		-
Dépôts des promoteurs:					-		-
Coût net pour la Ville		500	2 000	1 000	3 500	17 500	21 000

IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (En milliers \$)							
Dépenses récurrentes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Ressources humaines							
Autres familles de dépenses	62	163	202				
Total (récurrent)	62	225	427	427	427	427	
Nombre années / personnes							
Total A/P (récurrent)	-	-	-	-	-	-	-

MONTAGE FINANCIER (à l'usage exclusif du service des finances)							
Échéance	Commentaires						
Plans et Devis	2016	Prévu pour fin septembre 2016					
Début des travaux	2017	Prévu pour le printemps 2017					
Fin des travaux	2018	Prévu pour la fin 2018					

Emprunt	Païement au comptant						
- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

À la suite de demandes répétées des citoyens pour la réouverture de l'ancienne petite ferme du parc Angrignon et de représentations soutenues pour l'obtention d'un centre d'agriculture urbaine à Montréal, l'administration a choisi de retenir ce lieu pour offrir aux citoyens ces nouveaux services. Les dépenses récurrentes d'animation ne sont pas encore déterminées. Les frais indiqués sont ceux pour l'entretien du bâtiment.

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

Pour toute demande d'information sur ce document :

Mme Carole Paquette, directrice
Service des grands parcs du verdissement et du Mont-Royal
801 rue Brennan, 4^e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4

514-872-1457
cpaquette@ville.montreal.qc.ca

Merci de votre attention !